

BULLETIN D'INSCRIPTION

À RETOURNER À :
FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS
210 BOULEVARD HENRI DUNANT - 71000 MÂCON



23^e Marche Gourmande Pierreclos le 21 juin 2026

NOM PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉL :

EMAIL :

DEMANDE DE RÉSERVATION :

..... ADULTES X 45 € = €
..... ENFANTS (- 16ANS) X 25 € = €

SOIT UN MONTANT TOTAL DE..... €

CI-JOINT UN CHÈQUE À L'ORDRE DE :
FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS 71

LES DÉPARTS SE FONT EN GROUPE DEPUIS LA SALLE DES FÊTES.
LES HORAIRES POSSIBLES SONT : 9H50, 10H10, 10H30, 10H50,
11H10, 11H30, 11H50, 12H10, 12H30, 12H50, 13H10, 13H30, 13H50, 14H10.

HEURE DE DÉPART SOUHAITÉE :

NOM DU GROUPE :

SIGNATURE :



VOUS RECEVREZ PAR MAIL L'HEURE DÉFINITIVE DE VOTRE DÉPART ET NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES MINEURS SONT IMPÉRATIVEMENT ACCOMPAGNÉS D'UN RESPONSABLE LÉGAL.

LES PARTICIPANTS ATTESTENT AVOIR ÉTÉ PRÉALABLEMENT INFORMÉS PAR LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS QU'AUUCUNE GARANTIE "INDIVIDUELLE ACCIDENT" (DÉCÈS, INVALIDITÉS, INDEMNITÉS JOURNALIÈRES, FRAIS MÉDICAUX-CHIRURGICAUX, ASSISTANCE...) N'EST SOUSCRITE POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS, MARCHÉ, CYCLOTOURISME. ILS RENONCENT À TOUT RECOURS NOTAMMENT DE DÉFAUTS D'INFORMATION SACHANT QU'IL EST POSSIBLE À TITRE INDIVIDUEL DE SOUSCRIRE DE TELLES GARANTIES.

LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE VOL OU PERTE D'OBJETS PERSONNELS.

NOUS VOUS RAPPELONS QU'AUUCUN REMBOURSEMENT N'AURA LIEU POUR TOUTE ANNULATION DE DERNIÈRE MINUTE (À COMPTER DU 1ER JUIN 2026) SAUF SUR PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT MÉDICAL.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'ANNULER CET ÉVÈNEMENT EN CAS DE DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES CONTRAIGNANTES.